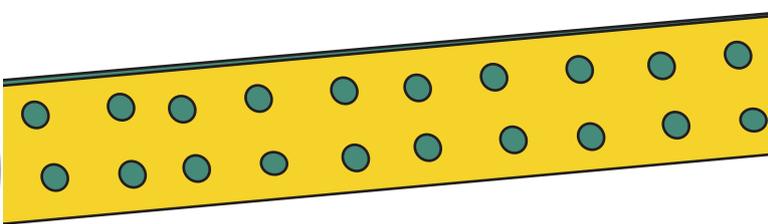




**ST-PIERRE D'ENTREMONT  
SAVOIE**



Commune  
adhérente



Parc  
naturel  
régional  
de Chartreuse

# Les clefs de la Tour

n°34 - Décembre 2016



## L'édito

### Territoire en transition ou comment prendre en main son devenir

Le mouvement de transition est né en Grande Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes sous l'impulsion de Rob Hopkins, enseignant en permaculture. Il s'agit d'inciter les citoyens d'un territoire, à prendre conscience, d'une part, des profondes conséquences que vont avoir sur nos vies la convergence du pic pétrolier (et des ressources non renouvelables) et du changement climatique et, d'autre part, de la nécessité de s'y préparer concrètement. Dès lors, chaque territoire en transition trouvera par lui-même les solutions qui lui conviennent en fonction de ses ressources et de ses enjeux. Il n'y a pas de réponse toute faite. En Alsace, l'expérience d'Ungersheim « village en transition » a été présentée lors du festival Cultur'éco 2016, à travers la projection du film de Marie-Monique Robin « Qu'est ce qu'on attend ». Ungersheim a défini des actions concrètes fondées sur l'autonomie et la démocratie participative. La transition offre un cadre d'anticipation fondé sur la résilience (en diminuant la vulnérabilité), le

développement local et communautaire et le respect de l'environnement.

Pourquoi agir localement ? Parce que l'économie devra inévitablement se re-localiser en grande partie ; parce que c'est le niveau à partir duquel les citoyens peuvent inventer des solutions bien adaptées à leur réalité et passer à l'action ; parce que c'est près de nous que se trouvent les gens, les ressources et les solidarités pour agir ; parce qu'il n'y a pas de lois magiques qui tomberont du ciel, ni de sauveurs bienveillants qui résoudront nos problèmes à notre place.

Partout dans le monde, des histoires de gens ordinaires qui font des choses extraordinaires ont été collectées. Des petits territoires et des communautés locales produisent de plus en plus leur nourriture et leur énergie, relocalisent leur économie, impriment leur propre monnaie, ... Il s'agit d'une expérimentation sociale optimiste qui propose des réponses et des solutions. En ces temps d'incertitude et de morosité, voici des histoires pleines d'espoir et d'ingéniosité et ça marche ! Nous avons déjà fait quelques pas dans le sens de cette transition, et si nous allions plus loin !

**Brigitte BIENASSIS**

### Habitat participatif dans l'ancienne école

La commune a entrepris une réflexion sur le devenir des bâtiments communaux vacants. Accompagné de Cap rural, un groupe de travail s'est constitué : habitants, élus de Savoie et d'Isère, techniciens du Parc, de la CCCC et de l'Aadec. Pour l'ancienne école, le projet émergent est la mise en place d'un habitat participatif. Nous cherchons des candidats, soit un groupe déjà constitué, soit des individuels pour constituer un groupe, afin de co-construire le projet. Si vous êtes intéressés par le projet et/ou souhaitez participer au groupe de travail, vous pouvez contacter la mairie.



### Banque alimentaire : record battu !

311 kg de denrées alimentaires ont été collectés. Merci aux généreux donateurs et au SPAR qui a gentilement stocké la marchandise jusqu'à son acheminement vers la Banque Alimentaire de Savoie.

**Bravo!**

### Fauchage à quatre pattes

La commune possède deux parcelles de pré qu'elle ne souhaite plus entretenir avec des engins motorisés polluants. Elle les met donc à disposition pour un entretien par pâturage. L'une est située derrière la mairie (2800 m<sup>2</sup>) et l'autre se situe sous le lotissement des Combettes-d'en-bas (4760 m<sup>2</sup>).

Pour ces deux parcelles il n'y a pas d'accès à l'eau. Si vous êtes intéressés pour y mettre moutons, chèvres, chevaux etc, merci de contacter la mairie.



JOYEUSES FÊTES

### Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 déc

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017, les législatives auront lieu les 11 et 18 juin. Les habitants qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 31 décembre. Renseignez-vous en mairie pour connaître les justificatifs nécessaires ou consultez le site internet.



## ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

### Les temps d'activités périscolaires (TAP) : ça marche

Les TAP sont gratuits et facultatifs. Ils ont lieu les mardis et jeudis après midi. Avec un taux de participation de 87%, leur fréquentation reste bonne. Pour la maternelle : 18 participants sur 25 élèves (moyenne de 15 enfants par séance). Pour les primaires : 60 participants pour 64 élèves.

Les activités se multiplient, les connivences entre intervenants et équipe pédagogique sont de plus en plus évidentes et efficaces. Avec Gaelle Cuquat et Delphine Dupraz, les plus petits pratiquent couture, chant, livre animé, loisirs créatifs, cuisine ... en rapport avec la saison et poursuivent, dans le dojo, une sensibilisation au judo et à la danse hip hop. Avec les plus grands, Audrey Martenon poursuit les



ateliers "vidéo" orientés cette saison vers le film d'animation et un travail sur la thématique du "Petit Ramoneur", en lien avec le projet d'opéra qui se met en place à l'école. Aurélie Chardon propose, de son côté, sports collectifs et jeux de ballon (à l'EMA ou au stade selon météo). Marianne Astorg a initié une approche du tennis qui devrait se prolonger au printemps, un franc succès ! L'animation "escalade" continue grâce à une implication très positive des parents d'élèves. La poursuite du Hip Hop avec Blaise Soklounon n'est pas encore assurée.

### L'eau des bassins n'est plus gratuite

Le syndicat du Thiers a décidé de facturer les abonnements à l'eau des bassins et leur consommation au delà de 5000 m3/bassin. La commune compte 18 bassins consommant tous moins de 5000 m3/an. La dépense supplémentaire sera donc de près de 1300 € pour l'ensemble des abonnements. Il est



vrai que l'eau devient plus rare. Plus régulièrement l'été, certaines sources se tarissent, les bassins sont fermés pour manque d'eau. Il va falloir veiller à ne pas la gaspiller.

### Le forfait ski des scolaires à 13 € par an

La communauté de commune Coeur de Chartreuse reprend la gestion des stations de ski alpin de son territoire : Le Planolet / St Pierre de Chartreuse, le Désert, le Granier, les Egaux. Le domaine skiable s'appelle désormais "Coeur de Chartreuse". Cette année le tarif préférentiel forfait saison enfants est à 60 €. La commune finance 47 € pour ses enfants scolarisés à l'école communale, laissant 13 € à charge des familles. Ce forfait saison est valable sur les 4 stations. Il ne reste plus qu'à attendre la neige !



### Les chasseurs installés à St Même

La salle Jannot Mariette, au RdC de l'ancienne école de St Même, accueille depuis septembre l'association des chasseurs pour leurs réunions. Les espèces chassées dans cette partie de Chartreuse sont, entre autres, le cerf, le chevreuil, le chamois, le sanglier, le lièvre. Cette activité est très règlementée et s'effectue avec un maximum de sécurité, le gibier est compté.

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de St Pierre d'Entremont fait partie de la FDC de Savoie regroupant 306 ACCA et une quarantaine d'autres associations. Cela représente sur notre département environ 8400 personnes. Sur l'ensemble du territoire français, la chasse compte 1 200 000 pratiquants. Lors des conseils de hameaux de l'automne, certains habitants ont proposé que le thème de la chasse soit abordé aux conseils du printemps, pourquoi pas ?

### Les conseils de hameaux, un outil au service du projet de territoire

Les conseils de l'automne ont réuni plus de 60 personnes autour du projet de territoire. Le directeur, le président de la communauté de communes et le vice président en charge de ce dossier ont présenté les 4 enjeux de notre projet territoire : chacun de ces enjeux est décliné en plusieurs ambitions. L'un des enjeux est le bien être pour tous. L'ambition est de promouvoir l'implication des habitants dans les politiques publiques par la conception de nouvelles modalités d'expression et d'association des citoyens. Les conseils de hameau de Saint Pierre sont souvent donnés en exemple pour atteindre cette ambition. Ces conseils doivent donc plus que jamais permettre à chacun de contribuer à la réflexion sur les décisions et les projets concernant la commune ou le territoire Coeur de Chartreuse.

Votre présence, votre implication sont donc très importantes !



Conseil de hameaux - Les Bandet - oct 2016

# PROJETS ET AMENAGEMENTS

## Bâtiment Notre-Dame, deux évènements d'importance en 2016

L'installation d'un projecteur de cinéma numérique, acheté d'occasion à Cinébus par la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, achève ainsi une transition technologique entamée en 2013 lors de la disparition des bobines de pellicules 35 mm. Cette révolution numérique ouvre de nouvelles perspectives, en transformant toutes les personnes sachant se servir d'un ordinateur en projectionnistes en herbe. Désormais, tous les formats de fichiers informatiques peuvent être lus par cet outil, rendant la salle beaucoup plus autonome dans l'organisation des séances.

La rénovation complète de la chaufferie du bâtiment a pour but de réduire la facture de chauffage des 2 équipements publics qu'il abrite, grâce à l'installation d'une

régulation automatique. Outre cette automatisation, l'opération co-financée par la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie et la Communauté de communes Cœur de Chartreuse a permis de remplacer toutes les installations de plomberie : cumulus, échangeur, circulateurs, vannes, compteurs..., soldant ainsi définitivement les travaux d'aménagement menés en 2007-2008 dans la salle Notre-Dame, puis en 2013-2014 sur les deux étages de la maison Hermesende.

L'ultime tranche de travaux est prévue pour 2017 et portera sur la mise aux normes d'accessibilité de la salle, incluant la réfection du parking, la mise en place de nouveaux gardes-corps et la création d'un perron maçonné muni d'une rampe, devant l'entrée du public (maîtrise d'ouvrage : CCCC).

## Maison de service au Public, des services en plus !

Le bureau de Poste accueillera bientôt 4 autres services publics : Pôle emploi Ain-Savoie, la MSA Alpes du Nord (Mutualité sociale agricole), la CPAM de la Savoie (assurance maladie) et la CARSAT régionale (retraites et santé au travail). Dans le cadre du programme national engagé par



Maison  
de services  
au public

l'Etat, la Poste s'est proposée pour accueillir des MSAP au sein de certains de ses bureaux de Poste situés en territoires ruraux et de montagne. La Poste a donc engagé des travaux dans les locaux du 30 novembre au 22 décembre, pour permettre la consultation des services en ligne des Partenaires et pouvoir organiser des permanences si nécessaire. Elle nous présente toutes ses excuses pour les désagréments causés par cette fermeture momentanée. La mairie reste propriétaire des lieux et continue de percevoir le loyer.



## Des sentiers thématiques pour valoriser le territoire

Lors des réunions sur le devenir des bâtiments communaux vacants nous avons mis en évidence qu'il manquait au sein de la vallée des Entremonts un réseau de chemins à thèmes accessibles depuis le centre-bourg. L'objectif étant de proposer des itinéraires attrayants partant du bourg et sillonnant notre vallée pour mettre en valeur ses principaux atouts. Ces itinéraires parcourront les communes des Entremonts. Leur mise en place nécessitera la participation des habitants et élus. Il s'agira d'identifier des parcours de 2

à 4 heures utilisant les plans départementaux des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) existants et passant par les incontournables de notre vallée (sites culturels ou naturels, curiosités géologiques, architecture locale, artisans et producteurs locaux, etc). Le comité de pilotage se réunira prochainement pour poser les premiers jalons.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à vous signaler en mairie.



## Atelier collectif de transformation de produits agricoles

Suite aux réflexions engagées sur le devenir des bâtiments vacants (ancienne école, maison blanche et grange) nous sommes partis sur l'idée de créer un atelier de transformation de produits agricoles. Il se situerait à la place de l'actuelle « maison blanche » (ancienne station service) qui serait détruite pour construire un bâtiment plus adéquat.

Ce projet répond à un besoin réel des agriculteurs mais aussi des touristes qui souhaitent pouvoir trouver des produits locaux. L'atelier pourrait aussi être ouvert aux particuliers pour des stages ou autres.



Un groupe de travail se constitue et une enquête préparée par le PNRC a été envoyée à tous les agriculteurs et porteurs de projet connus du parc. Ce questionnaire permettra de connaître les

besoins des agriculteurs (transformation carnée, végétale...) et aussi de recenser les personnes qui ont envie de s'investir dans ce projet.

Si l'idée vous intéresse passez en mairie pour le signaler ou contactez Lise Denat au PNRC (04 76 88 75 20).

# Citoyenneté et environnement

En ces temps où nous nous demandons comment reprendre la direction de nos vies, il est un pouvoir que nous négligeons parfois : celui du consommateur. Ne nous privons donc pas d'exprimer nos convictions à travers nos actes d'achat obligeant ainsi, parfois, les fournisseurs à prendre en compte nos préoccupations et pas seulement celles des actionnaires. Aussi si vous voulez n'utiliser que des énergies renouvelables : éolien, solaire, hydraulique, biomasse ... eh bien changez de

## Et si vous changiez de fournisseur d'électricité ?

fournisseur ! C'est possible depuis 2009, facile et sans risque. La commune est cliente d'Enercoop, structure coopérative qui fournit de l'électricité 100% renouvelable ! Enercoop est un peu plus chère qu'EDF, mais ses tarifs n'augmentent pas. Allez sur le site d'Enercoop par exemple et suivez le guide ! Munissez-vous de votre facture et en un clic vous serez devenu un résistant actif au développement de l'énergie nucléaire !



## Extinction nocturne de l'éclairage public, plus d'étoiles, moins d'électricité

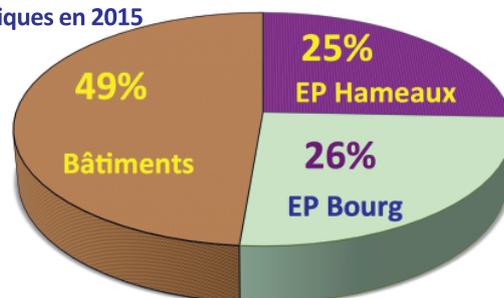
Depuis juin 2015, nous avons mis en place l'extinction nocturne dans les hameaux. Cette opération a été réalisée après une phase de consultation des habitants en conseil de hameaux. L'ASDER était venue y présenter les enjeux écologiques, économiques et sociaux. Au niveau écologique, éteindre permet de rétablir la nuit noire, nécessaire à la vie nocturne comme diurne. De plus, cela génère des économies d'énergie en proportion de la durée d'extinction.

Pour permettre l'extinction, nous avons équipé toutes les armoires électriques d'horloges astronomiques, les réseaux sans armoire ne pouvant pas être équipés (Vincent, Varvat, Grattier, les Buis, les Courriers). Après quelques ajustements, les hameaux sont maintenant calés sur une extinction de 23h à 5h. Eteindre 6 h sur les 11,5 h de nuit quotidienne (moyenne annuelle), c'est consommer moitié moins d'électricité. Un pas de plus vers le territoire à énergie positive ! Sur l'année 2015, la consommation dans les hameaux concernés a diminué d'1/4 pour 6 mois d'extinction nocturne, soit une baisse de 50% en année pleine.

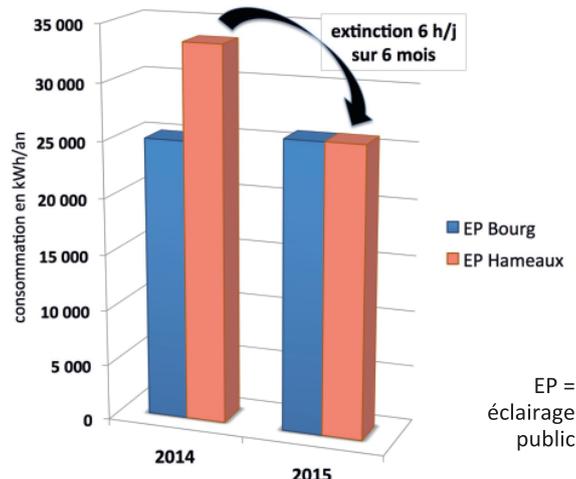
Pour avoir un effet significatif sur l'énergie consommée par l'éclairage public, il faudrait agir aussi sur le réseau du Bourg qui couvre le centre-bourg, Bazinière, le Pré du Comte, le Replat, la Combe. L'aménagement de la rue principale du bourg devrait permettre de déconnecter le centre bourg des autres secteurs mais ça n'est prévu que dans 3 à 4 ans. En attendant, pourquoi ne pas tenter une période test sur la base, par exemple, d'une extinction de 1h à 5h les samedi et dimanche et de 0h à 5h les autres jours ? C'est à réfléchir ensemble.

ASDER : association savoyarde de développement des énergies renouvelables

## Répartition des consommations électriques en 2015



## Effet de l'extinction nocturne



## Le recensement, un geste civique utile à tous ! C'est du 19 janvier au 18 février 2017

La nouveauté : les habitants qui ont internet pourront saisir leurs données sur le site du recensement à l'aide du code d'accès remis par l'agent recenseur. La commune recrute deux agents recenseurs, disponibilité dès début janvier et pendant la période de recensement pour pouvoir contacter tous les habitants. Renseignements et candidatures auprès de la Mairie.

## ETAT CIVIL DECES

Paul REY est décédé le 11 octobre 2016  
Patrick FOURNET est décédé le 20 novembre 2016  
Joseph THIEVENAZ est décédé le 28 novembre 2016

## AGENDA

**Voeux des maires** : 14 janvier 2017 à 19h à la salle CHARTREUSE à St Pierre d'Entremont Isère  
**Conseil Municipal** : 20 décembre 2016, 26 janvier 2017, 16 février 2017, 22 mars 2017

**Horaires de la Mairie** : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

**Urgence** en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

**Web** : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)